



Fondamentaux du Droit des étrangers

Formation présentielle

Durée : 14 heures

PUBLIC

Travailleurs sociaux
Chefs d'établissement

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris
Sessions intra : selon demande

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

TARIF

Nous consulter

INTERVENANT

Formateur expert dans le domaine de l'asile

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 2

1. Le droit commun des étrangers et les régimes spéciaux

2. La maîtrise des règles relatives à l'obtention d'un titre de séjour

- ▶ En fonction de la nationalité et de la situation personnelle de l'intéressé (liens personnels et familiaux, travailleur, malade, bénéficiaire d'une protection au titre de l'asile...)

3. Les critères d'accès au séjour

- ▶ Cartes de séjour temporaire d'un an
- ▶ Pérennisation du séjour (cartes de séjour pluriannuelle et cartes de résident)
- ▶ L'identification des différentes étapes de la procédure de demande de titre

4. La procédure de demande de titre de séjour

5. Les conditions pour bénéficier du regroupement familial

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Améliorer la qualité de l'information proposée.
- ▶ Optimiser l'efficacité de l'accompagnement social et administratif en étant en mesure d'aider l'étranger à faire respecter ses droits.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- ▶ Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- ▶ Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ▶ En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Evaluation de la satisfaction à chaud.
- ▶ Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- ▶ Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- ▶ L'accord hiérarchique est nécessaire.
- ▶ Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- ▶ Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.



Fondamentaux du Droit des étrangers

CONTENU PÉDAGOGIQUE

2 / 2

6. La compréhension des conséquences d'une mesure d'éloignement et l'identification des recours possibles

7. La compréhension des conséquences d'une mesure d'éloignement et l'identification des recours possibles

- Le refus de titre de séjour, les voies et les délais de recours

PUBLIC

Travailleurs sociaux
Chefs d'établissement

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Formateur expert dans le domaine de l'asile

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris
Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03